athlétisme
AUVERGNE
RHONE-ALPES

LIVRET DES COMPÉTITIONS

BENJAMINS - MINIMES

Saison hivernale

2023/2024

athletisme-aura.fr

Partenaires Majeurs

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AGENCE NATIONALE DU SPORT

AG2R LA MONDIALE

Carsat

Mot de la Présidente de la CRJ
Martine Guillon

Après une belle saison estivale pour nos benjamins (U14) et minimes (U16) ponctuée par les victoires de la ligue AURA sur tous les classements lors de la coupe de France des ligues le 14 juillet 2023 à Albi (MIF , MIM, mixte et classement général incluant le résultat à la coupe de France des ligues de cross), il est temps de présenter l'organisation de la saison hivernale 2024.

Souhaitons que cette nouvelle saison confirme cette dynamique pour les jeunes athlètes de notre ligue.

L'édition de ce livret permet de présenter pour les U16 -MI (minimes), les modalités de sélection en équipe de ligues et pour les U16-MI et U14-BE (benjamins) les compétitions régionales ou pré-régionales ainsi que les modalités de participation et d'engagement, les minimas et le quota de jury sur ces épreuves.

Les horaires des compétitions seront consultables sur le site de la ligue et établis en 2 étapes : un horaire prévisionnel en ligne jusqu'à la clôture des engagements, puis un horaire définitif mis en ligne le jeudi précédent la compétition. Afin de finaliser au mieux ces organisations, les clubs doivent engager ou confirmer les athlètes qui participent (et uniquement les athlètes qui participent), au plus tard le mercredi précédent la compétition.

Il est rappelé que l'organisation des rencontres pour les catégories U10-EA et U12-PO coordonnée par les comités départementaux doit s'inspirer du document « Calendrier U12 » disponible sur le site FFA. Les Clubs pourront sur ce même support trouver des contenus de séances permettant de préparer les rencontres retenues.

Le calendrier étant compliqué, nous sommes obligés de positionner la finale régionale de triathlon durant les vacances scolaires. Nous en sommes désolés !

Bonne saison à tous.

Martine Guillon

- SOMMAIRE -

Epreuves-combinées	3
Triathlons (U16-MI) - salle	4
Cross country U14 U16 -championnats de zones	5
Cross country U16 – championnat AURA	6
Cross country U16 – challenge Robert BOBIN	6
Cross-country U16 – Coupe France des ligues	7
Quotas de Jury et informations CRJ	8
Contacts CRJ	9

>>ÉPREUVES-COMBINÉESU16-MI<<

CHAMPIONNATS AUVERGNE RHONE-ALPES U16-MI- LYON (HALLE DIAGANA)
SAMEDI 27 JANVIER 2024

Présentation Générale

Les Régionaux d'Epreuves Combinées U16-MI sont organisés indépendamment des épreuves CJES.

Epreuves proposées sans condition de minima:

- Pentathlon MIF (50 haies, hauteur, poids, longueur, 1000 m)
- Pentathlon MIM (50 haies, longueur ou perche, poids, hauteur, 1000 m)

Conditionsde participation Aura

Athlètes Ligue AURA

Engagement sans condition de minima. Les entraîneurs veilleront à ce que les épreuves techniques aient déjà été pratiquées auparavant.

Engagement des athlètes en ligne sur le site AURA du mardi 9 janvier au mercredi 24 janvier 23h59.

Absence de participation Hors Ligue

Compte tenu du nombre important d'athlètes AURA attendus sur cette compétition, aucun engagement hors ligue ne sera accepté.

Informations complémentaires

Engagement du jury en ligne sur le site AURA du mardi 9 janvier au mercredi 24 janvier 23h59.

Les horaires seront consultables sur le site AURA.

contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

>>TRIATHLONS (U16-MI) - SALLE <<

CHAMPIONNATS REGIONAUX – LYON (HALLE DIAGANA)
DIMANCHE 25FEVRIER 2024

Présentation Générale

Cette compétition s'adresse aux meilleurs minimes de la ligue AURA d'athlétisme qualifiés sur l'épreuve du triathlon en salle.

Les athlètes sont qualifiés sur leur performance de Triathlon et choisissent les 3 épreuves sur lesquelles ils vont concourir en respectant le règlement fédéral (au choix: 1 course + 2 concours ou 2 courses + 1 concours, NB: la marche est classée dans les courses.

Rappel : A l'exception des épreuves combinées, l'épreuve du 1000m n'est pas proposée en salle pour la catégorie U16-MI .

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

Sont qualifiables :les athlètes minimes AURA ayant réalisé les minima suivants au Triathlon hivernal entre le 1er novembre 2023 et le 18 février 2024(MIF: 74 points - MIM: 64 points) ou entrant dans les 150 premiers au bilan AURA triathlon en salle en date du 12 février 2024 puis du 19 février 2024. Liste des qualifiés mise en ligne sur le site AURA le mardi 13 février 2024 + mise à jour le lundi 19 février 2024

Engagement en ligne sur le site AURA des athlètes qualifiés du mardi 13 février au mercredi 21février 23h59.L'engagement d'un athlète sur les 3 (et uniquement 3) épreuves autorisées choisies (voir ci-dessus) sert de confirmation de participation au triathlon. Seuls les athlètes de la liste des qualifiés peuvent être engagés.

Absence de participation Hors Ligue

Compte tenu du nombre important d'athlètes AURA attendus sur cette compétition, aucun engagement hors ligue ne sera accepté.

Informations complémentaires

Engagement du jury en ligne sur le **site AURA** du mardi 13 février au mercredi 21 février 23h59.

Aucun engagement hors concours en dehors des épreuves du Triathlon.

L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA (l'horaire définitif sera mis en ligne le jeudi 22 février en fonction des engagés dans chacune des épreuves).

Aucune modification d'épreuve ne sera autorisée sur place.

Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

RECOMPENSES :

En plus de médailles aux 3 premiers des podiums individuels, des coupes seront remises aux 3 premières équipes par catégorie (calcul sur 3 équipiers).

>> CROSS-COUNTRY (U14-BE ET U16-MI) <<

CHAMPIONNATS DE ZONES DE CROSS
3 SITES : YZEURE (03) / VALENCE (26) / ISLE D'ABEAU (38)
DIMANCHE 28JANVIER 2024

Présentation Générale

Cross organisés sur 3 sites

- Championnat **Loire et Volcans à Yzeure pour les comités** 03, 15, 42, 43 et 63

- Championnat **Vallée du Rhône à Valence** pour les comités 01,07-26 et 69

- Championnat des **Alpes à l'Isle d'Abeau** pour les comités 38, 73 et 74

Classements individuels et par équipes de club (4 athlètes) dans chacune des catégories.

Cette épreuve est l'ultime étape des championnats individuels et par équipe de cross Benjamins et par équipe de club en minimes. Elle est qualificative pour le championnat Auvergne Rhône-Alpes de cross à titre individuel en U16-MI.

Conditions de participation Aura

1. Athlètes ayant participé aux départementaux de cross 2024

Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA, à effectuer par les responsables de club, pour tous les athlètes, titulaires d'une licence compétition, ayant été classés lors des championnats départementaux de cross 2024 - date limite mercredi 24 janvier 2024 23h59.

2. Athlètes n'ayant pas participé aux départementaux de cross 2024

Engagements gratuits en ligne sur le site AURA par les responsables des clubs jusqu'à la date limite du mercredi 24 janvier 2024 23h59.

A partir du jeudi 25 janvier, toute autre demande de qualification exceptionnelle devra être accompagnée d'un chèque de 15 € à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme.

Informations Complémentaires

- Les équipes sont constituées automatiquement en prenant en compte l'ordre d'arrivée.

- Pas de dépôt d'équipe à l'avance.

- Pas de dérogation pour permutation de zone.

- Les horaires seront consultables sur le site AURA.

- Contact CRJ pour cette compétition Michel CLAIRE, Fabien LOIRAT et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret

>> CROSS-COUNTRY (U16-MI) <<

CHAMPIONNAT AURA DE CROSS –CHALLENGE ROBERT BOBIN PAR EQUIPES DE COMITE
AIX LES BAINS (73)- HIPPODROME
DIMANCHE18FEVRIER 2024

Présentation Générale

Ce championnat régional est support des ½ Finales du championnat de France de cross pour les catégories CA JU ES SE et MA.

-Classements individuels MIF et MIM

-Classements par équipes de comité MIF (8 athlètes) MIM (8 athlètes) + mixte MIF/MIM (6+6 athlètes).

Conditions de participation Aura

Nombre d'individuels qualifiés suite aux Championnats de Zones de cross.

Pour chacune des 3 zones :

- Dans les 2 courses U16-MI, les **20 premiers arrivants** seront qualifiés aux championnats régionaux AURA.

Les participations par équipes se font uniquement dans le cadre du challenge Robert BOBIN sur sélections effectuées par les comités départementaux.

Challenge Robert Bobin

- Ce Challenge interdépartemental est réservé aux minimes.
- Chaque Comité pourra engager une sélection de 8 à 20 minimes filles et 8 à 20 minimes garçons.
- Cette rencontre se déroulera dans le cadre du championnat régional de cross, ½ finales du championnat de France durant les courses minimes pour lesquelles des athlètes ont été qualifiés à titre individuel. Ces athlètes pourront bien évidemment être intégrés à l'équipe de leur comité.
- Les comités départementaux recevront une fiche d'engagement d'équipes à renvoyer au plus tard le mercredi 14 février à l'adresse e-mail indiquée sur le document
- 3 Challenges seront délivrés : Classement féminin, classement masculin, classement mixte.
- Classement par sexe : Les 8 premiers marquent les points, une équipe 2 sera classée si au moins 16 athlètes terminent l'épreuve.
- Classement mixte : les 6 premiers garçons + les 6 premières filles marquent les points (classement mixte).
- Les 3 premières équipes Minimes Filles, Minimes garçons et mixtes seront récompensées.
- Obligation de porter un maillot aux couleurs de son comité (sauf pour les qualifiés individuels ne faisant pas partie d'une équipe de comité qui courront avec leur maillot de club).

Engagements &Informations Complémentaires

- Tous les participants doivent être à jour de leur licence au plus tard la veille de la compétition.
- Les athlètes U16-MI qualifiés individuellement sont engagés par défaut, les clubs doivent désengager en ligne ceux qui ne participent pas au plus tard le mercredi 14 février 2024 23h59.
- En individuels, les 3 premières Minimes Filles et les 3 premiers Minimes garçons seront récompensés.
- Les horaires seront consultables sur le site AURA.
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE, Fabien LOIRAT et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret
- **Cette épreuve est support de sélection, pour cette catégorie, pour l'équipe de ligue qui participera à la coupe de France des ligues de cross organisée dans le cadre du championnat de France de Cross-Country.**

>> CROSS-COUNTRY (U16-MI) <<

COUPE DE FRANCE DES LIGUES DE CROSSU16-MI
CARMAUX (81) – CAP DECOUVERTE
DIMANCHE10 MARS 2024

Présentation Générale

Cette épreuve par équipe de ligue en cross réservée à la catégorie U16-MI est intégrée au programme du championnat de France de cross.

Les informations officielles concernant cette compétition seront consultables sur le site FFA

Conditions de participation Aura

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'athlétisme engagera 1 équipe MIF et 1 équipe MIM (soit 8 MIF et 8 MIM). Le classement est effectué sur 6 arrivants dans chaque catégorie + classement mixte.

La sélection sera effectuée sur la base des résultats du championnat régional de cross 2024 (18 février à Aix les Bains).

Engagements &Informations Complémentaires

Un e-mail informant de la sélection sera envoyé aux 8 premiers arrivants (MIF et MIM) du championnat régional de cross le mardi 20février. (Réponse impérative positive ou négative par retour d'e-mail au plus tard le vendredi 23 février – en cas de participation indiquer taille du maillot de ligue et transmettre l'autorisation parentale jointe à l'invitation)

En cas de désistement, les athlètes classés au-delà de la 8ème place du championnat régional de cross seront informés par e-mail de leur sélection par ordre de classement (même délais de réponse que pour les athlètes directement sélectionnés).

Une copie de l'invitation sera envoyée aux clubs des athlètes sélectionnés.

Le déplacement avec 3 minibus. Départ le samedi matin si les courses minimes sont confirmées le dimanche matin.

Le retour se fera le dimanche après les courses du championnat de France de cross CJESM (Arrivée prévue dans la nuit en fonction des destinations).

Maillot de compétition, déplacement, hébergement et restauration sont pris en charge par la ligue. Prévoir le repas froid du samedi midi.

Quotas de Jury/Club

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits.

L'inscription des jurys est **obligatoire** sur le site athletisme-aura.fr avant 23h59, le mercredi précédent la compétition. Les juges s'inscrivant sur place, ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration.

Compétitions d'épreuves-combinées

- 1 à 2 athlètes >> 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes >> 2 officiels
- de 6 à 9 athlètes >> 3 officiels
- de 10 à 14 athlètes >> 4 officiels
- 15 athlètes et plus >> 5 officiels

Compétitions triathlon en salle

- de 2 à 6 athlètes >> 1 officiel
- de 7 à 14 athlètes >> 2 officiels
- de 15 à 22 athlètes >> 3 officiels
- de 23 à 30 athlètes>> 4 officiels
- 31 athlètes et plus >> 5 officiels

Informations CRJ

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraineurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,

- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront en faisant attention aux poids des engins et hauteurs de haies.

- de respecter les quotas de jury,

- d'officier sur la totalité de la journée concernée

- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs …

Les coachs doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....

>>CONTACTS CRJ<<

Nom	Prénom	Fonction	Tel	email
GUILLON	Martine	Présidente CRJ	06.81.60.95.30	martineg24@orange.fr
CLAIRE	Michel	Président CSO	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Resp. Compétition	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
BONARDI	Alain	CTS - DPST	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
ALIGNE	Marianne	Référente Baby Athlé	06.51.02.08.33	maligne@yahoo.fr
BAGRIOT	Jean-Pierre	jeunes juges	06.82.96.28.86	bagriot.jean-Pierre@orange.fr
BAROTEAUX	Isabelle	CDJ 69	06.09.88.97.31	ibaroteaux@gmail.com
BERTRAND	Daniel	jeunes juges UNSS	06.80.37.81.47	leinad.bertrand@orange.fr
BOUCHARD	Jacky	Référent 63 +15+43	06.77.30.19.60	jacky.bouchard@worldonline.fr
CHATEL	Thierry	CDJ 73	06.77.04.87.73	thierry.chatel@hotmail.fr
GROS	Jean-Luc	PDT CDJ 26/07	06.84.77.95.32	grosjl26@gmail.com
GUARNERI	Vincent	CDJ 42	06.38.25.84.77	vincent.guarneri@orange.fr
JOUSSE	Michael	jeunes juges	06.38.39.08.62	joussemichael@orange.fr
KORMENDI	Attila	CDJ 63	06.48.53.88.19	attila_kormendy@yahoo.com
LAURON	Thierry	CT AURA	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
MARET	Olivier	Président CDJ 38 VP CRJ	06.82.41.73.39	oli.maret@grenoble.fr
RICHARD	Matthieu	Président CDJ 69	06.71.11.20.11	matthieu.richard69@hotmail.fr
ROUILLON	Benjamin	CDJ 74	06.14.35.43.47	comite74athletisme@gmail.com